



Commission
Locale d'Information
de la Centrale de Civaux



Newsletter de la CLI – N°3

mars 2020

ACTUALITES

ACTUALITES : ELEVATION BREVE DE LA CONCENTRATION DE TRITIUM DANS LA LOIRE : OU EN EST-ON ?

Comme la CLI de Civaux l'avait indiqué à ses membres le 17 octobre 2019, c'est-à-dire le jour même où l'IRSN avait analysé les causes possibles de l'élévation brève de la concentration de tritium dans la Loire, l'une des hypothèses concernant la zone dite de bon mélange. L'IRSN, comme rappelé dans la Newsletter de la CLI n°2 n'excluait pas que « malgré les précautions prises pour diluer rapidement le rejet dans le milieu récepteur, il arrive que la zone de « bon mélange » soit relativement lointaine du point de rejet et que les hétérogénéités de concentrations puissent être relativement marquées entre celui-ci et la zone de « bon mélange ». Et l'IRSN poursuivait « A la date de détection par l'ACRO du pic de concentration à Saumur, la principale source d'écart entre la mesure issue de la surveillance régulière et le modèle serait à attribuer principalement à un retard dans l'homogénéisation des rejets issus de la centrale de Chinon (les rejets par les autres centrales du bassin versant étant homogénéisés au niveau de la confluence de la Loire et de la Vienne) ». Néanmoins l'ASN comme l'IRSN décidaient de poursuivre leurs investigations.

Le 5 mars 2020, la Division de Bordeaux de l'ASN informait la CLI de Civaux du lancement prochain d'une campagne de prélèvements journaliers dans la Loire. Une réunion de lancement va être organisée aux alentours de Chinon ou de Saumur. Elle permettra de présenter la manière dont EDF effectue ses rejets et les détails de la campagne de prélèvements dans les eaux de la Loire. Les CLI concernées, outre celle de Civaux, seront celles de Chinon, Belleville-sur-Loire, la plus à l'est si on descend le fleuve depuis sa source, Dampierre-en-Burly, Saint-Laurent-des-Eaux et Chinon. La CLI communiquera toutes les informations reçues dans ses publications et sur son site Web.

Vie et agenda de la CLI

L'Assemblée générale de la CLI a eu lieu le jeudi 20 février à l'Hôtel du département. Elle a notamment traité du bilan 2019 et des perspectives 2020 de la Centrale de Civaux, de l'évaluation de la Centrale par l'ASN pour l'année 2019. Un point sur la campagne de distribution d'iode a été effectué par M. le directeur de cabinet de la Préfecture de la Vienne. Les membres de la CLI ont ensuite entendu deux communications d'EDF sur la formation et les qualifications des salariés du CNPE et sur l'organisation, la planification et la gestion de la situation post-accidentelle. Nous reviendrons plus en détail sur ces sujets.

Le même jour se tenait dans l'après-midi à la Préfecture la deuxième réunion du comité de pilotage de l'exercice national de crise du mois de juin prochain.

Le prochain Comité de vigilance qui suit un à un les événements survenus au CNPE qui devait avoir lieu le mardi 17 mars 2020 est supprimé (voir ci-dessous : « Dernière minute »).

Rejets d'effluents prévus pour l'année 2020

Le CNPE a présenté, conformément à la réglementation, une prévision chiffrée des prélèvements et consommations d'eau et des rejets d'effluents susceptibles d'être effectués durant l'année 2020.

La chaîne You tube de l'ANCCLI

L'ANCCLI, association regroupant les CLI de France a une chaîne You Tube dont l'ambition est de développer l'expertise citoyenne sur les activités nucléaires. Les vidéos proposées peuvent être consultées à l'adresse suivante :

<https://www.youtube.com/channel/UCyncoFkWopx7mXrGhFbL6dw>

Tritium et eau potable

L'ASN a rappelé lors de la dernière assemblée générale de la CLI de Civaux que la « référence qualité » de l'eau destinée à la consommation humaine avait pour limite 100 Bq/l. Cette valeur ne définit pas un seuil de risque pour la santé mais le seuil au-delà duquel des investigations complémentaires doivent être menées. L'ARS Nouvelle-Aquitaine représentée à la CLI de Civaux par M. Joël Robert a apporté à ce sujet les précisions suivantes :

- le bruit de fond radiologique moyen en France, évalué en millisieverts (mSv) et en microsieverts (μ Sv) est de 2,4 mSv/an soit 2400 μ Sv/an,
- la valeur réglementaire autorisée en France est de 1 mSv/an (1000 μ Sv/an) ajoutés au bruit de fond naturel,
- la valeur pour laquelle les effets sanitaires commencent à être détectés par nos outils actuels est de 100 mSv (100 000 μ Sv),
- la consommation d'une eau potable contenant 10 000 Bq/l de tritium à raison de 1,5 litres par jour pendant 1 an apporte une dose de 0,1 mSv/an (100 μ Sv/an) ce qui représente 10% de la valeur réglementaire,
- la consommation d'une eau contenant 100 Bq/l en tritium à raison de 2 litres d'eau par jour pendant un an pour la tranche d'âge la plus impactée, conduit à une dose indicative de 0,002 mSv/an (2 μ Sv/an).

En conséquence, même si la levée des incertitudes actuelles, amenait à réviser à la hausse l'impact sanitaire, cela ne changerait pas la nature du risque sanitaire. En effet la consommation d'eau potable à 100 Bq/l induit une dose de plusieurs centaines de fois inférieures à la valeur réglementaire. Ces éléments sont donc concordants avec ceux exprimés par l'ASN.

Dernière minute

En raison de la crise sanitaire que vit la France, de l'indisponibilité des services de l'État et de l'ARS, investis dans la coordination de la lutte contre l'épidémie de coronavirus, le Comité de vigilance de la CLI qui devait se tenir le mardi 17 mars est supprimé. La réunion du Bureau qui devait précéder ce comité est elle-aussi annulée. La date du prochain Comité est maintenue (5 mai).

La Cli de Civaux est une instance indépendante créée le 17 décembre 1981 par arrêté préfectoral suivant la circulaire ministérielle Mauroy du 15 décembre 1981 instituant des commissions locales d'information auprès des centrales nucléaires.

Directeur de publication : Roger Gil